

SUPPORT DEBAT - LA RESO

RENFORCER LES SYNDICATS

→ Cette trame a pour objectif de faciliter l'animation du débat. Vous pouvez vous en inspirer complètement, à moitié ou pas du tout ! Les éléments de contexte, les questions de relance etc. peuvent également être modifiés ou complétés. En bref, vous avez la main !

Introduction

10 minutes

Accueillir les participants

Accueil au fur et à mesure des arrivées. Le « Bonjour » est assez classique, mais fonctionne encore très bien 😊.

Se présenter

Tout le monde, ou presque, est là. On commence !

L'idéal est de vous présenter rapidement, et indiquez votre rôle (animation des débats, ou vos rôles si vous êtes en co-animation : qui anime, donne la parole, qui projette le PPT, prend des notes...).

Rappeler le cadre du débat

En amont de la rédaction, la Confédération avait ouvert une séquence participative de 4 mois en vue de préparer l'avant-projet de résolution (notre feuille de route pour les 4 ans à venir) dans le cadre du Congrès de Lyon qui se déroulera mi-juin 2022.

L'avant-projet, porté par le Bureau national de la CFDT, est désormais rédigé.

Pendant les X semaines à venir, les syndicats et les UTR peuvent peser sur le texte déposant un ou plusieurs amendements qui seront examinés par la commission des résolutions. Ces amendements pourront être intégrés directement, rejetés ou mis en débat et au vote au moment du congrès.

L'objectif de ce débat est de présenter les grandes lignes de la résolution et de la partie I (et échanger ensemble pour que vous puissiez ensuite vous positionner dans votre syndicat sur le contenu, et potentiellement déposé des amendements dans le sens que vous souhaitez.

Indiquer les règles du jeu (on vous laisse juger ce qu'il est nécessaire de dire ou pas) :

- Les débats sont internes et la parole est libre (dans le cadre de nos valeurs). Que chacun se sente à l'aise pour s'exprimer !
- Ne pas hésiter à s'exprimer, même si on n'est pas complètement au clair.
- Pour faire vivre le débat, s'exprimer de façon concise. L'animateur se donne le droit d'abrégé la parole si c'est trop long 😊 (« ça n'a rien de personnel »).
- On respecte la parole des autres : on peut exprimer nos désaccords tranquillement, et surtout sans remettre en cause les personnes.
- Enfin, on est dans un cadre informel, donc on peut se tutoyer (mais si certains préfèrent dire « vous », pas de souci, ils peuvent rester !)

Indiquer les règles de prise de parole :

- En visio :
 - Les micros doivent être éteint lorsqu'on ne parle pas.
 - La demande de prise de parole se fait via le tchat ou la main levée (c'est vous qui animez, vous décidez !)
 - Les interventions doivent être concises.
- En présentiel :
 - La demande de parole se fait en levant la main.
- Dans tous les cas, demander aux participants de se présenter brièvement : prénom, nom, d'où ils viennent (fonction pour les militants, entreprise pour les adhérents)

Présentation de la résolution et de la partie

10 minutes

Il s'agit ici de faire une présentation rapide du contexte de la résolution en vous appuyant sur son introduction, et une présentation rapide de la partie dans laquelle s'inscrit le sujet débattu, en vous appuyant sur les 5 fiches supports envoyées avec l'avant-projet, accessibles aussi sur le site Je participe.

Présentation du sujet

10 minutes

Il s'agit de présenter le sujet en 2 temps :

Le contexte : Pourquoi ce sujet apparaît-il dans la résolution ?

Pour s'adapter à un monde du travail et une société en constante évolution, pour répondre aux nouvelles aspirations des travailleurs, la CFDT, avec toutes ses structures, doit s'interroger à échéances régulières sur son organisation générale, le rôle et les missions de chacune de ses structures, ses processus de démocratie interne et le fonctionnement de ses instances pour réaffirmer ses objectifs et le sens de son action.

Le contenu -en résumé- de l'avant-projet de résolution :

Les syndicats sont les structures politiques de base de la CFDT. Ils assurent deux missions fondamentales : faire vivre la démocratie interne et accompagner les sections et les militants dans leurs fonctions revendicatives et de syndicalisation.

Ils sont presque tous confrontés à une baisse de moyens qui exige de repenser leur activité, les nécessaires solidarités et mutualisations des moyens, leur taille, le fonctionnement de leurs instances ou encore le rôle de leurs responsables.

→ Un chantier spécifique sera conduit avec eux pour les renforcer, clarifier leurs prérogatives et faciliter l'exécution la réalisation de ces missions, aujourd'hui difficiles à exercer.

Lancement du débat

Plusieurs exemples (en fonction des sujets) :

Selon vous, le constat posé est-il le bon ? Les orientations proposées vont-elles répondre à la problématique ?

Auriez-vous des points qui pourraient compléter le sujet ? Qu'est-ce qui fait débat selon vous ?